

Le Mot d'Antoine

Septembre 2016



École Antoine-Girouard



Mot de la direction

Bonjour chers parents,

Nous espérons que l'été vous aura permis de vous reposer et de faire le plein d'énergie.

Nous, membres du personnel de l'école, du service de garde et de la direction, vous invitons à communiquer avec nous pour tout questionnement concernant la vie scolaire de votre enfant. Rappelons-nous qu'une bonne communication entre l'école et la maison favorise le développement et l'accompagnement de tous les élèves.

Nous vous souhaitons à tous, élèves, parents et membres du personnel, une très belle année scolaire.

Mme Jocelyne Montpetit, directrice



Collation pour tous les élèves

Nous voulons remercier l'épicerie Maxi qui a offert une collation à tous nos élèves le 2 septembre dernier afin de souligner la rentrée scolaire.

Spectacle de la rentrée du 2 septembre

Pour notre spectacle de la rentrée, nous avons reçu le club FY ! pour faire vivre de belles activités aux élèves. Ce spectacle a été offert par le conseil d'établissement de l'école.



Rencontre de parents – 14 septembre

La rencontre de parents pour les élèves de 1^{re} à 4^e année ainsi que pour les groupes 501 (Louise Robitaille) et 601 (Valérie Quintal) aura lieu **le mercredi 14 septembre à 18 h 30 au gymnase**. Il est très important que vous soyez présent à cette rencontre, car des informations essentielles vous seront transmises. Une lettre vous sera envoyée par courriel à ce sujet.

Assemblée générale de parents

Vous êtes attendus au gymnase de l'école le **mercredi 14 septembre à 20 h 15** (toute de suite après la rencontre de parents) pour l'assemblée générale des parents où vous pourrez élire vos représentants au Conseil d'établissement. Cette année, le mandat de deux membres parents vient à échéance.

Heure d'entrée et de sortie

La surveillance sur la cour débute 10 minutes avant la cloche le matin soit **à partir de 8h15**. Nous ne pouvons assurer la sécurité des enfants qui arrivent plus tôt. Le midi, la cour est réservée aux dîneurs de l'école et du service de garde. Les marcheurs ne peuvent pénétrer dans la cour **qu'à partir de 13h05**. Prévoyez les faire partir de la maison pour qu'ils arrivent à l'école dans ce délai. **Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la cour d'école.**

Facture des cahiers d'exercices, agenda et reprographie

Prendre note que vous recevrez sous peu, par courriel, la facture pour les cahiers d'exercices, l'agenda et la reprographie.

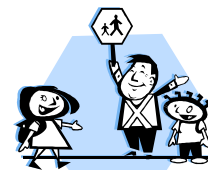
De plus, le service de paiement par internet est accessible. Le payeur (mère/père/ou autre) pourra, à partir du site de son institution financière, faire le paiement de cette facture en créant un nouveau fournisseur et en ayant en sa possession le numéro de référence de son ou ses enfants. Chaque enfant à un numéro différent relié à son dossier. **Très important de ne pas confondre avec le service de garde.** La procédure détaillée se retrouve sur le site web de l'école.

Horaire du brigadier scolaire

À l'école **Antoine-Girouard**, pour l'année scolaire 2016-2017, le brigadier scolaire assure la sécurité de vos enfants à l'intersection des rues **de Montbrun et de la Blanche-Herbe de :**

8 h à 8 h 30, 11 h 40 à 13 h 15 et de 14 h 40 à 16 h 15

**Antoine-Girouard et de la Blanche-
Herbe de : 8 h à 8 h 30**



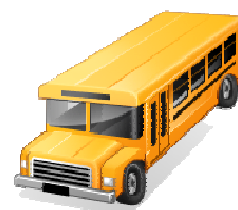
Débarcadère et cour d'école

Nous avons deux débarcadères, soit un sur la rue Antoine-Girouard, après les stationnements, et l'autre sur la rue de la Blanche-Herbe. Nous vous invitons à utiliser le débarcadère sur la rue Blanche-Herbe, car la circulation y est moindre **et plus sécuritaire pour tous**. Notre nombre de stationnements disponibles pour le personnel étant réduit, nous vous prions de ne pas les utiliser comme débarcadère.

Par mesure de sécurité, nous vous demandons de ne pas rester dans la cour d'école lorsque vous venez reconduire vos enfants. Il est très difficile, pour l'ensemble du personnel, de déterminer qui est un parent ou qui est un étranger. Nous vous demandons de laisser votre enfant à l'entrée de la cour d'école.

Places disponibles

Pour les élèves n'ayant pas droit au transport, le parent peut faire une demande de places disponibles en remplissant un formulaire. Celui-ci est disponible au secrétariat de l'école. Il y a des frais de **155\$ pour ce service** et vous devez joindre le paiement à votre demande pour qu'elle soit considérée. Cette demande doit être faite **avant le 22 septembre.**



Facebook, Instagram, courriel et la prise de photos

Depuis quelques années, plusieurs élèves possèdent un téléphone cellulaire ou un autre appareil permettant de prendre des photos. **Nous vous rappelons que ces appareils ne sont pas permis à l'école.** De plus, nous avons constaté que des photos prises lors d'événements ou tout simplement à la récréation se retrouvent sur des pages Facebook ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de vous rappeler que la **Charte des droits et libertés** garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux. Nous demandons votre collaboration afin de valider avec votre enfant si des photos de lui ou d'elle se promènent sur les médias sociaux et d'en discuter avec eux.

Rendez-vous sur le Web

Pour en savoir plus sur nos services, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de l'école à l'adresse <http://antoinegirouard.csp.qc.ca/> ou celui de la Commission scolaire en cliquant sur www.csp.qc.ca. Vous y trouverez des renseignements utiles sur le transport scolaire, les fermetures d'école lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus!

Service aux parents et Protecteur de l'élève

Les élèves ou leurs parents qui vivent une situation insatisfaisante sont invités à en discuter avec le membre de l'équipe-école qui est impliqué dans cette situation. Si cela ne permet pas de trouver une solution, nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'école. Si l'insatisfaction demeure, vous pouvez communiquer avec le Service aux parents de la Commission scolaire et ultimement, avec le Protecteur de l'élève. Tous les renseignements nécessaires sont disponibles sur le site Web de la Commission scolaire à l'adresse www.csp.qc.ca sous l'onglet Parents.

La rentrée scolaire, c'est aussi les poux

- Saviez-vous que les poux de tête sont vieux comme le monde et qu'ils ne sont pas prêts de disparaître ?
- Chaque année, des dizaines de milliers de petites mains se mettent à gratter rageusement l'arrière de la tête et le pourtour des oreilles, et ce, partout au Québec et ailleurs dans le monde.

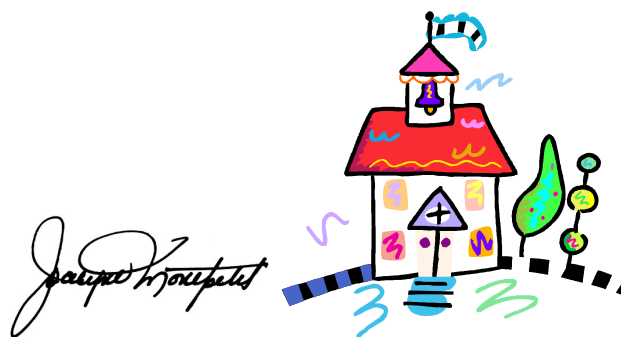
"Soyons prêts à débusquer l'ennemi"

- Si votre enfant a des poux, nous vous demandons d'aviser le secrétariat de l'école le plus rapidement possible.
- Pendant l'année scolaire, il se pourrait, au besoin, que la tête de votre enfant soit examinée par une personne mandatée par l'école ou par l'infirmière en santé scolaire, afin de mieux contrôler les infestations.
- Si vous recevez, en cours d'année, une lettre vous indiquant qu'il y a des poux de tête chez votre enfant ou dans son entourage, prenez soin de bien suivre les recommandations du dépliant "Poux, poux, poux" qui selon les écoles accompagne cette lettre ou vous sera remis seulement advenant qu'il y ait un cas dans l'entourage de votre enfant. **Vous pouvez, en tout temps, consulter le dépliant Poux, Poux, Poux au www.msss.gouv.qc.ca/section_documentation/publication/Poux_poux_poux.** Ces informations sont précieuses, conservez-les. Vous pouvez également consulter le service Info-Santé en tout temps (811)

"La collaboration parents-école est essentielle pour la prévention et le contrôle des poux de tête"

Marilyne Gemme, infirmière

Bonne rentrée scolaire!!



Mme Jocelyne Montpetit, directrice